



RÈGLEMENTS

1. TYPE DU FESTIVAL

Tournoi féminin, à la ronde, lorsque le nombre d'équipes inscrites le permettra. À noter que la catégorie Moustique est dorénavant une catégorie «participative». Les équipes inscrites dans cette catégorie joueront trois (3) parties mais il n'y aura pas de finale.

2. CATÉGORIES ET CLASSES

Le tournoi est ouvert aux catégories suivantes : Moustique, Novice A-B-C, Atome A-B-C, Benjamine A-B-C, Junior A-B Cadette A-B, Juvénile B et Inter A-B-C.

3. PROCÉDURES D'ACCUEIL

L'équipe doit se présenter une (1) heure avant le début de la joute. L'entraîneur doit se diriger au bureau du registraire, tandis que les joueuses déposeront leur équipement à l'endroit désigné à cette fin. Une vérification des joueuses sera effectuée avant chaque partie.

4. PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT

Un représentant de l'équipe doit se présenter au bureau du registraire une (1) heure avant la première partie de son équipe au tournoi. Le représentant doit avoir en main; les formulaires requis de Ringuette Canada, les cartes plastifiées des joueuses et lettres de dérogations acceptées par la R.Q. (s'il y a lieu).

Il vérifiera et complètera la feuille de joute adéquatement (capitaine, assistant, gardienne de but, absence, suspension, dérogation, etc.).

Le cadeau du tournoi ainsi que les informations supplémentaires lui seront alors transmises.

Note : Dans le but de restreindre la circulation et l'affluence de gens près des chambres, trois (3) cartes plastifiées « Entraîneurs » seront remises (sur demande) à l'instructeur pour distribution aux parents qui aideront les joueuses à l'habillement. S'assurer que le responsable ne les égare pas car elles seront nécessaires pour toute la durée du Festival.

5. RÈGLES DE JEU

- a) Toutes les règles de jeu de Ringuette Canada s'appliquent;
- b) La possession de l'anneau est déterminée par tirage au sort au bureau du registraire avant le début de chaque partie. L'équipe n'ayant pas l'anneau aura le choix du territoire;
- c) Aucun protêt ne sera recevable;
- d) Un nombre minimum de deux (2) personnes et maximum de cinq (5) personnes, âgées de 16 ans et plus, sera autorisé derrière le banc. Une de ces personnes doit être de sexe féminin.
- e) Il n'y a pas de temps chronométré pour les changements de ligne;
- f) Pour la catégorie Moustique seulement, un maximum d'un (1) instructeur en patin peut assister les joueuses sur la patinoire. Pour des raisons d'équité et de sécurité, l'instructeur ne doit pas nuire au jeu, doit se tenir à l'écart du jeu et doit **obligatoirement porter un casque protecteur certifié**. Les organisateurs et officiels du festival se réservent le droit d'interdire l'accès à la patinoire et/ou d'expulser de la patinoire l'instructeur qui ne respecte pas ces consignes.
- g) Les parties de la catégorie Moustique se joueront en zone restreinte ou

demi-glace;

PÉRIODE DE JEU

La joute se joue en deux (2) périodes comme suit :

- h) Échauffement chronométré d'une (1) minute;
- i) Première période de treize (13) minutes à temps arrêté;*
- j) Pause d'une (1) minute;
- k) Deuxième période de treize (13) minutes à temps arrêté.*

Si après la première période de jeu, il existe un écart de sept (7) buts ou plus entre les deux (2) équipes, la deuxième période se jouera en temps continu jusqu'à la fin de la rencontre. **(S'il y a punition, celle-ci sera à temps arrêté.)**

* Pour les finales de toutes les catégories, les périodes seront de quinze (15) minutes à temps arrêté.

TIRS D'HABILITÉS

Quatre (4) joueuses prédéterminées par le registraire à chaque partie – Lorsque toutes les joueuses de l'équipe sont passées, les entraîneurs choisissent les filles qui iront tirer pour une deuxième fois. Un cadeau sera remis aux joueuses de l'équipe ayant accumulé le plus de points dans leur catégorie respective. (1 but = 1 point)

6. BRIS D'ÉGALITÉ

Se référer au guide d'opération de la R.Q. (Chap. 3.04.03).

7. DEMI-FINALE ET FINALE

S'il y a égalité après deux (2) périodes complètes de jeu, la procédure suivante s'appliquera dans l'ordre:

- a) L'anneau sera remis au gagnant du tirage au sort du début de la partie pour le début du surtemps;
- b) Une période de surtemps de cinq (5) minutes à temps arrêté sera jouée;
- c) Le premier but compté met fin à la période de surtemps;
- d) Si l'égalité persiste, après une période de surtemps, il y aura tir de confrontation. (Pour les détails de la fusillade, se référer aux tirs de punition cités au chapitre 22, E à F, du livre des règlements officiels de Ringuette Canada, édition en cours).

8. ÉQUIPEMENTS

S'assurer que chaque joueuse porte l'équipement requis et adéquat lors des joutes (bâton inclus).

9. DISCIPLINE

Tout cas de discipline relève maintenant du chapitre 6 du Guide d'opération de la R.Q.

BONNE CHANCE ET BON FESTIVAL !